



Accueil de loisirs

Mercredis 7 avril 2021

Nota : informations ALSH vacances en attente des consignes gouvernementales

1- Inscriptions mercredi 7 avril :

Dans le cadre du protocole actuel, sont exclusivement concernés les enfants de moins de 16 ans des personnels référencés dans la « **liste des professions prioritaires** » jointe.

Sur présentation d'une attestation sur l'honneur de l'absence de toute solution de garde (modèle en PJ) et d'un justificatif attestant de l'appartenance à une catégorie prioritaire (carte professionnelle, attestation de l'employeur...).

Les parents devront également attester que leur enfant n'est pas symptomatique.

Inscription préalable obligatoire / Attention : pas d'utilisation du portail familles

- Par mail : alsh@mairie-gouesnou.fr

- Par téléphone, de 7h30 à 8h30 **mardi 6 au matin** :

Accueil périscolaire du Château d'Eau : 02.98.07.76.06

Accueil périscolaire du Moulin : 02.98.37.37.92

Accueil périscolaire de Saint-Joseph : 02.98.07.77.28

2- Organisation pratique :

- Accueil :

Par mesure de confinement, les parents ne sont pas autorisés à entrer dans le bâtiment.

- Les parents fourniront un panier repas et le goûter pour leur.s enfant.s

Nature du panier repas :

- . Repas individuel, pas de sac commun entre fratrie.
- . Repas froid ne nécessitant pas d'être stocké en chambre froide
- . 1 bouteille d'eau (pas de boisson sucrée)
- . Couverts jetables si besoin

Goûter :

- . Eviter les boissons sucrées

- Tarification de la journée au tarif classique / Repas au prix du « repas apporté »

- Horaires classiques : 7h15 à 19h

- Activités : les activités seront adaptées pour répondre aux conditions de distanciation sociale et d'hygiène sanitaire.